

Réservation des salles de travail des BU

Conditions d'utilisation

Pour qui ?

Des salles de travail individuel ou en groupe sont à disposition des étudiants et doctorants dans les BU Bouguen, Lettres et Santé. Elles sont accessibles sur réservation à tous les étudiants et doctorants de l'UBO, quelle que soit leur filière d'étude.

Elles ne peuvent être réservées par aucune association syndicale, politique, confessionnelle ou autre. Elles ne sont pas non plus des salles de cours, et ne peuvent être utilisées comme telles.

Combien de temps ?

Afin de permettre l'accès de tous à ce service, les réservations sont limitées à :

- 1 créneau par jour
- une durée de 4 heures maximum
- 2 réservations en même temps sur son compte

La personne qui réserve pour un groupe indique le nom de tous les participants. Ce créneau compte comme une réservation pour chacun.

Comment réserver ?

La réservation se fait uniquement en ligne sur <http://ubodoc.univ-brest.fr/reservation>

Les usagers qui ont réservé une salle sont tenus de respecter les plages horaires de réservation. A l'issue d'une plage horaire, les personnels de la bibliothèque peuvent leur demander de libérer la salle.

Si la salle est toujours inoccupée une demi-heure après le début de la plage de réservation, elle peut être occupée par d'autres usagers.

Mis à jour le 13 octobre 2017

